



A.N.P.A.A. 74

Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie

A.N.P.A.A. 74 - Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (C.S.A.P.A.) du bassin annécien

Missions / Activités

- ◆ **Accueil** de toute personne en difficulté avec sa consommation ou son comportement : consommation d'alcool, de tabac et produits stupéfiants illicites, comportement de dépendance au jeu en ligne, jeux d'argent, dépenses et autres addictions « sans produit ».
Information, évaluation de la consommation, conseils personnalisés,
- ◆ **Prise en charge** des personnes en difficulté avec le tabac, l'alcool et produits ou comportements associés, sous forme de **soins médicaux et psychologique** et d'un **accompagnement social, sans hospitalisation**.
Orientation vers des structures sanitaires et de consolidation si nécessaire.
Accompagnement psychologique et social de l'entourage.
- ◆ **Réduction des risques**.
- ◆ **Activité ressource, conseil et formation professionnelle** en alcoologie et addictologie, dans le cadre de la formation initiale et continue, pour les professionnels médicaux, paramédicaux, sociaux et éducatifs.
- ◆ **Actions de prévention individuelles et collectives** auprès de différents publics (jeunes en insertion et scolarisés, adultes en entreprises, en formation et en insertion, publics en rupture sociale) et sous des formes variées (conférences, groupes d'échanges, forums et rallyes santé, expositions, théâtre, milieu festif, etc.,...).

Public concerné

- ◆ **Tous publics, jeunes mineurs et majeurs, adultes** voulant diminuer ou arrêter leur consommation.
Entourage : famille, amis.
- ◆ **Professionnels** en contact avec des personnes en difficulté : travailleurs sociaux, éducateurs, professionnels de santé, de l'insertion professionnelle...
- ◆ **Responsables santé-sécurité et salariés** en milieu de travail (entreprises, collectivités, ...).

Conditions et modalités d'accès

- ◆ **Accès individuel** : sur simple rendez-vous - Gratuit et confidentiel - Carte vitale demandée..
- ◆ **Formations et actions de prévention collectives** : actions personnalisées, à définir selon demande, en prenant contact avec le Service Prévention.

Localisation, coordonnées, horaires

18, rue du Val Vert - 74600 SEYNOD

- ◆ **Accueil médico-social individuel**
 - Du lundi au jeudi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 17h30.
 - Permanence sans rendez-vous : le lundi de 13h30 à 17h.
 - ➔ Pour s'informer et prendre rendez-vous : 04.50.45.73.16
 - ➔ Email : csapa.annecy@anpaa.asso.fr
anpaa74@anpaa.asso.fr
- ◆ **Service Prévention** :
 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
 - ➔ Téléphone : 04.50.05.89.05.



A.N.P.A.A. 74 - Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (C.S.A.P.A.) du bassin annécien

Accueil, prise en charge, prévention... : en savoir plus

L'équipe pluridisciplinaire du CSAPA du bassin annécien est composée d'**1 médecin addictologue, de 2 psychologues, de 2 conseillères en économie sociale et familiale (CESF), d'1 secrétaire médico-sociale**, qui assurent :

- ♦ l'évaluation de la situation de toute personne en difficulté avec ses addictions ou comportements,
- ♦ **un accompagnement et une prise en charge médico-sociale selon ses demandes et ses besoins**, par ex. faire simplement le point sur sa consommation (d'alcool, de tabac, produits associés,...) et/ou sur une autre addiction (jeu, internet,...) ou diminuer / arrêter totalement sa consommation ou l'aider à définir un **projet personnel**.

Le CSAPA accueille également **l'entourage de la personne** pour des informations, des conseils et de l'aide.

L'accompagnement au CSAPA peut se faire lors de rendez-vous individuels, mais aussi dans le cadre d'ateliers collectifs au choix de la personne (groupe de parole, ateliers thérapeutiques, activités de loisirs,...).

D'autre part, **3 intervenantes en prévention** mènent, à la demande, des programmes personnalisés de prévention des addictions et des conduites à risque (état des lieux - préconisations - sensibilisation - ateliers de réduction des risques - formation en addictologie des personnels en contact avec les publics cibles - mise en place de protocoles - entretiens tripartites pour faciliter l'accès aux dispositifs de prise en charge - évaluation - ...), destinés, d'une part, aux jeunes hors et en milieu scolaire et d'autre part aux entreprises et collectivités.

Un dispositif spécifique est destiné aux jeunes mineurs et adultes dans le cadre de l'**Espace Alcool Jeunes** (3 à 5 rendez-vous proposés au jeune pour faire le point sur sa situation, ses addictions, ses comportements).

Des points forts pour l'utilisateur, le bénéficiaire

Une équipe pluridisciplinaire : permet **un accueil et un accompagnement véritablement personnalisés** et prenant en compte la personne accueillie dans sa globalité.

Accueil, accompagnement et soins sont **gratuits et confidentiels**. Le niveau d'accompagnement et de prise en charge est **décidé avec la personne** (d'un simple rendez-vous d'évaluation à une prise en charge au long court).

- ➔ Voir aussi : **Consultation Jeunes Consommateurs à Thônes** (*fiche n° 9*).

ANPAA : informations générales

L'ANPAA : une association nationale, reconnue d'utilité publique depuis 1880, et agréée d'éducation populaire.

4 unités de soins en Haute-Savoie, fonctionnant selon les mêmes modalités : bassin annécien (Seynod), genevois français (Annemasse), Chablais (Thonon) et Vallée de l'Arve (Cluses). Une permanence sociale au sein de l'ELSA (Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie) à l'Hôpital de Sallanches. Une permanence sociale à la Maison d'Arrêt de Bonneville.

Coopérations, partenariats (notamment avec autres acteurs du réseau) :

- ♦ CMP, médecins de ville, Centres Hospitaliers du département (dont service addictologie du CHRA), médecine du travail (dont Annecy Santé au Travail).
- ♦ Services sociaux départementaux (Conseil Général de Haute Savoie, Pôles médico-sociaux,...), autres professionnels de prévention et soins en addictologie (Lac d'Argent, APRETO, Oppélia / Le Thianty, Éducation Santé 74,...).
- ♦ ARS (mise en œuvre des politiques nationales et régionales de Santé Publique).
- ♦ MILDT (lutte contre les drogues et toxicomanie).
- ♦ Conseil Général de Haute-Savoie (Plan Départemental d'Insertion).
- ♦ Caisse d'Allocations Familiales (action sociale).
- ♦ Municipalités et regroupements de communes (prévention et activités médico-sociales).
- ♦ Éducation Nationale et autres organismes de formation (prévention généraliste et actions ciblées).
- ♦ Ministère de la Justice (obligations de soins et autres mesures).